

made in

petit
quevilly

Le journal interne de la mairie



Les agents se mobilisent pour les femmes !

De gauche à droite :

Emmanuel Pouymayon, Léo Méchin, Wafae Aderdor, Kerryanne Mauriège, Sandra Maguin, Agnès Rocheteau

Nos savoir-faire : actions en faveur des Quevillaises/nos infos pratiques/le saviez-vous : nom du nouveau groupe scolaire/
Cit'ergie : zone 20/bienvenue à/notre projet : autorisations d'urbanisme en ligne/ kelio sur smartphone/nos rendez-vous/
c'est mon métier : Marie Duval/exposition Quevill'Elles

**nos savoir
faire**



Les agents se mobilisent pour les femmes !

De nombreux services de la Ville œuvrent en faveur des femmes et de la mixité ! Cela se traduit par une campagne pour la lutte contre la précarité menstruelle, par les formations des agents de la police municipale sur la prise en charge des femmes victimes de violences, par des animations mixtes déconstruisant les stéréotypes de genre, par le Forum femmes, sports et emplois ou encore par l'exposition Quevill'elles...

Emmanuel Pouymayon, responsable du Service Action Sociale et Gériatologique : *"Avec le CAPS et le CIDFF de Normandie, nous avons créé un comité sur les violences intrafamiliales. Lors d'une journée, nous proposons un temps d'échange pour les femmes victimes de violences. Cet été, avec le CCAS, l'ADS, le CAPS et dans le cadre du PRE, nous avons travaillé sur un projet intergénérationnel à l'occasion de la journée internationale de la fille. Des photos et un film ont été réalisés."*

Stéphanie Heuvel, responsable adjointe de la bibliothèque : *"Cet automne, nous avons programmé plusieurs animations en lien avec l'événement En avant toutes ! Une belle exposition sur l'histoire des femmes à Petit-Quevilly réalisée par Michel Croguennec mais également des conférences, des projections et des spectacles. Le public est venu nombreux !"*

Daniel Correa, animateur social : *"Nous avons constaté que les femmes avaient plus de mal à trouver un travail. Le Forum femmes sports et emplois se déroule sur une journée en deux parties. Le matin, les femmes rencontrent les recruteurs par le biais du sport et l'après-midi, des entretiens sont organisés avec les entreprises et les collectivités dont la Ville. À la fin, elles obtiennent des contacts et des pistes de recherche pour un emploi."*

Sandra Maguin, responsable du service des sports : *"Depuis 9 ans, des créneaux de remise en forme permettent aux femmes (et aux hommes) de faire du sport, le mercredi après-midi à Marcel-Paul. Pendant ce temps, des séances baby sport à la salle de karaté occupent les enfants. Avec l'association Ensemble pour agir, nous avons aussi mis en place des cours de natation pour que les mamans apprennent à nager et puissent accompagner leurs enfants à la piscine."*

Estelle Sergent, responsable du service Petite Enfance : *"Dès que c'est possible, nous mettons en place des activités manuelles non-genrées. Quant au mobilier, nous sélectionnons des couleurs neutres comme le jaune ou l'orange. Fini le bleu et le rose !"*

Christelle Siab, responsable du service ADS : *"Nous organisons des actions dans les quartiers Saint-Julien et de la piscine comme des expositions ou des spectacles pour libérer la parole des femmes et travaillons conjointement avec le CIDFF."*

Agnès Rocheteau, directrice des services culture et loisirs : *"Grâce à nos statistiques, on s'aperçoit qu'au niveau de nos activités, nous réussissons à avoir autant de filles que de garçons."*

"Nous cherchons une mixité sur la proposition globale de loisirs" ajoute Anne Glorion, directrice générale du pôle enfance et jeunesse.



Dates d'ouverture des prochains concours

Concours (catégorie)	Retrait des dossiers [*]	Début des épreuves [*]	Lieux d'inscription
Attaché (A)	Du 22/03/22 au 27/04/22	17/11/22	SIC
Ingénieur en chef (A)	Du 02/05/22 au 27/05/22	Du 7 au 9/09/22	CNFPPT siège
Conservateur du patrimoine (A)	De mars à avril 22	Fin août 2022	CNFPPT siège
Rédacteur principal de 1ère classe (B) Examen professionnel Avancement de grade	Du 08/03/22 au 13/04/22	22/09/22	CDG 76
Rédacteur principal de 2ème classe (B) Examen professionnel Avancement de grade	Du 08/03/22 au 13/04/22	22/09/22	CDG 76
Rédacteur principal de 2ème classe (B) Examen professionnel Promotion interne	Du 08/03/22 au 13/04/22	22/09/22	CDG 76
Agent social principal de 2ème classe (C) Examen professionnel Avancement de grade	Du 19/04/22 au 25/05/22	18/10/22	CDG 27
Animateur principal de 1ère classe (B) Examen professionnel Avancement de grade	Du 15/03/22 au 20/04/22	15/09/22	CDG 85
Animateur principal de 2ème classe (B) Examen professionnel Avancement de grade	Du 15/03/22 au 20/04/22	15/09/22	CDG 35
Animateur principal de 2ème classe (B) Examen professionnel Promotion interne	Du 15/03/22 au 20/04/22	15/09/22	CDG 35

* Les dates de retrait des dossiers et des épreuves sont mentionnées à titre indicatif. Il est vivement conseillé de vérifier ces dates auprès du Centre de Gestion organisateur du concours.

le savez-vous ?

Nouvelle école Sadako Sasaki

Connaissez-vous le nom du nouveau groupe scolaire qui ouvrira en septembre 2022 à côté de la piscine ? Ce sera Sadako Sasaki. Pour le choisir, 3 critères importaient : être en lien avec l'origami qui est l'originalité architecturale du bâtiment, permettre de développer la féminisation de l'espace public et, bien entendu, avoir du sens symboliquement. Mais qui est Sadako ? C'est une jeune fille japonaise née à Hiroshima en 1943. Touchée par les radiations de la bombe atomique en 1945, elle contracte une leucémie. Passionnée d'origami, elle se lance dans la conception de grues en papier car selon une légende japonaise, quiconque en confectionne mille, voit son vœu exaucé : le sien étant de guérir. Malheureusement, elle meurt à 12 ans en 1955 avant d'avoir terminé son œuvre. Elle est toutefois reprise par ses camarades de classes et par des enfants du monde entier. Encore aujourd'hui, les enfants font des grues en hommage à Sadako, symbole de la paix.



© Romain Flohic

Les autorisations d'urbanisme se digitalisent



© Bruno Maurey

La Ville vient de mettre en place le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Piloté par les services urbanisme et informatique, le but pour les agents est de gagner du temps. Désormais, les demandes de permis de construire, de démolir et de déclaration de travaux peuvent se faire directement en ligne.

Céline Huys est responsable du service urbanisme réglementaire, sécurité, accessibilité : « Dans mon service, Marie Lacaille est instructrice (prochainement remplacée par Hélène Hazif-Thomas) et Valérie Dechamps gère le secrétariat.

Avant la mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, Valérie devait retranscrire les données à l'ordinateur, ce qui était long. Désormais, c'est l'utilisateur qui remplit sa demande en ligne, et les informations sont automatiquement retranscrites dans notre logiciel Oxalis. L'objectif est de gagner du temps et du papier car on peut parfois demander 8 exemplaires pour un seul dossier. Depuis le 1^{er} janvier, nous avons dématérialisé nos procédures. Le service informatique a donné les informations techniques au prestataire Opéris pour que tout soit compatible et moi, j'ai déterminé les modules dont nous avons besoin. J'ai travaillé avec la Métropole et d'autres communes pour échanger sur nos pratiques, notamment sur la capacité de stockage nécessaire ou encore les obligations réglementaires. »

kelio nouveau

Kelio sur smartphone !

Vous pouviez jusqu'alors faire vos demandes d'absence sur votre smartphone. Désormais, en cas d'oubli de badgeage, vous avez également la possibilité de faire une déclaration de présence sur votre smartphone.

Il suffit d'entrer l'adresse suivante : petit-quevilly.bodet-software.com puis, de vous connecter à votre compte.



© DR

nos rendez-vous

Collecte de produits d'hygiène féminine

Du 22 février au 5 mars, à l'hôtel de ville et à la bibliothèque

Exposition de calligraphie

L'association l'Esperluette et la bibliothèque présentent l'art de la calligraphie du 3 au 31 mars. *Entrée libre*

Fête du cirque

Dimanche 3 avril de 13h30 à 18h30, la Ville organise une journée cirque gratuite sur l'esplanade Seine Innopolis. *Entrée libre*

© Céraldine Aresteau

Spectacle Bestiaire
Fête du cirque

Le quartier de la mairie en zone 20

Vous l'avez sans doute remarqué mais depuis quelques mois, les rues autour de la mairie font partie d'une zone limitée à 20 km/h. C'est pourquoi afin de repérer l'espace concerné, des carrés roses ont été ajoutés sur le sol. L'objectif est de réduire la vitesse des véhicules et offrir plus de sécurité aux piétons et aux cyclistes. Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h. Lorsqu'un piéton se trouve sur la chaussée, il a la priorité sur les véhicules. Bientôt, de nouveaux panneaux seront installés aux entrées de la zone.



bienvenue à



**PHILIPPE
Beaudoin**

arrivé le 01/01/2022
Direction informatique



**ISMAIL
Chaouki**

arrivé le 01/01/2022
Direction informatique



**ANTOINE
Blanchet**

arrivé le 01/01/2022
Directeur des affaires scolaires



**STÉPHANE
Bellavoine**

arrivé le 03/01/2022
Service communication



**KARIM
Naceh**

arrivé le 03/01/2022
Service propreté



**CORALIE
Buron**

arrivée le 17/01/2022
Restauration municipale



**MARIE-HÉLÈNE
Allain**

arrivée le 24/01/2022
Direction des affaires scolaires



**VIRGINIE
Abitbol**

arrivée le 31/01/2022
Service cadre de vie

“ Je suis référente logement ”

Marie Duval

Depuis mi-septembre, Marie est affectée au pôle logement dirigé par Anne Glorion. Elle s'occupe des demandes de permis de louer. Plusieurs critères sont pris en compte : le bâtiment extérieur, l'humidité, la surface des pièces, le chauffage, les tableaux électriques...

“ En 2021, la Ville a mis en place le permis de louer dans deux zones : le quartier de la mairie et le quartier Jean-Jaurès. Ce dispositif de la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) aide les collectivités territoriales à lutter contre l'habitat indigne. Il garantit aux locataires que le bien qu'ils souhaitent louer répond aux normes de sécurité et d'habitabilité. Une autorisation est nécessaire à tout changement de locataire. Si le logement n'est pas loué passé un délai de 2 ans, après l'autorisation accordée, le propriétaire devra alors entamer une nouvelle procédure. Au quotidien je reçois de nombreuses demandes. Depuis octobre, j'en ai traitées une trentaine et actuellement, j'en gère six.



© Mairie de Petit-Quevilly

Les propriétaires ou les agences qui en font la requête doivent compléter un dossier. Ensuite, j'effectue une visite de contrôle sur place. Grâce à mes grilles d'évaluation, je m'assure que tout est aux normes, j'établis un bilan et je rédige un arrêté de permis de louer ou de refus. Notre maire le signe puis il est envoyé au propriétaire. S'il est favorable, il devra l'intégrer au bail de son nouveau locataire. ”

spécial femmes

Exposition Quevill'Elles

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, nous avons souhaité mettre les femmes investies dans la vie quevillaise à l'honneur. Elles sont bénévoles, en activité professionnelle ou retraitées. Elles sont mobilisées, passionnées, solidaires, dynamiques, sportives... Découvrez ces portraits de femmes dans le mag et rendez-vous au Jardin du Cloître pour une exposition photos en plein air du 2 au 31 mars. Ces portraits Quevill'Elles symbolisent notre ville, notre histoire et notre engagement...

Photos : © Bruno Maurey



Quevill'Elles